



Rapport Annuel Exercice 2014

**Assemblée Générale Ordinaire
Du 24 juin 2015**

Adresse Siège: Route de Sfax
Menzel Hayet - 5033 Monastir
Adresse Usine: Z.I Souassi
5140 Mahdia



(+216) 73 610 765

(+216) 73 610 772



(+216) 73 610 778



SOMMAIRE

CHAPITRE PRELIMINAIRE : PRESENTATION DE LA SOCIETE	... 3
PREMIER CHAPITRE : RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE	6
1-ACTIVITE ET RESULTATS	
1.1- Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société.....	7
1.2- Evolution de la société et de ses performances au cours des trois dernières années.....	8
1.3- Evolution de la structure financière.....	15
1.4- Analyse des investissements réalisés.....	17
1.5- Analyse des immobilisations.....	18
1.6- Indicateurs spécifiques du 1 ^{er} trimestre 2015.....	18
1.7- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.	
2-PARTICIPATIONS	
2.1-L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle.....	19
2.2-Les prises de participation ou les aliénations	19
3-ACTIONNARIAT	
3.1-Renseignement sur la répartition du capital et des droits de vote	19
3.2- Informations sur les conditions d'accès aux assemblées.....	20
4-ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
4.1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration.....	20
4.2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction.....	20
4.3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction.....	20
4.4- Comités spéciaux et rôle.. ..	21
5-AFFECTATIONS DES RESULTATS	22
5.1-Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des Résultats...22	
6-CONTROLE DES COMPTES	22
DEUXIEME CHAPITRE : ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.	
2.1- Rapport général des commissaires aux comptes.....	24
2.2- Rapport spécial des commissaires aux comptes	29
2.3- Etats financiers et notes aux états financiers... ..	35
TROISIEME CHAPITRE : ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2015	
3.1-ORDRE DU JOUR	68
3.2-PROJETS DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'AGO	69
QUATRIEME CHAPITRE : DOCUMENT D'INFORMATION.....	75

CHAPITRE PRELIMINAIRE : PRESENTATION DE LA SOCIETE

Renseignements sur la société

DENOMINATION SOCIALE :

Société Tunisienne D'Email SOTEMAIL. SA

SOTEMAIL est une filiale du groupe SOMOCER

CAPITAL SOCIAL :

Le capital social de SOTEMAIL est de 26 200 000 dinars réparti en 26 200 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

SIEGE SOCIAL & USINE :

Siège social : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie

Tél : +216 73 410 417

Fax : +216 73 410 100

Usine : Zone industrielle de Souassi- 5140 Mahdia

Tél : +216 73 610 772

Fax : +216 73 610 778

Site web : www.sotemail.tn

FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION APPLICABLE :

SOTEMAIL est une Société anonyme à conseil d'administration, régie par le code des sociétés commerciales, le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et modifié par les textes subséquents, ses statuts et la loi 2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique.

DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :

SOTEMAIL a été constitué le 21 juin 2002 sous la forme d'une SARL au capital de 2 010 000 Dinars. Sa durée est fixée à 99 années (article 6 des statuts)

OBJET SOCIAL :

Au terme de l'article 2 des statuts ;

SOTEMAIL est une société industrielle spécialisée dans la production et la commercialisation de carreaux en céramique et grés porcelaine pour le revêtement de sol et de mur ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielle, immobilière et mobilière se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe qui permettrait à la société de réaliser ses objectifs et de les développer.

REGISTRE DE COMMERCE :

Registre de commerce de Monastir n° B133392002

L'EXERCICE SOCIAL :

L'exercice social d'une durée de douze mois, commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

REGIME FISCAL APPLICABLE : DROIT COMMUN

SOTEMAIL exerce une activité d'industrie manufacturière régie par le Code d'Incitation aux Investissements.

Elle est établie dans une zone de développement régional (Délégation d'Essouassi, gouvernorat Mahdia). Selon l'annexe 1 du décret n°99-483 du 01/03/1999 mis à jour par le décret 2005-1686 du 16/06/2005, cette région appartenait à la zone de développement prioritaire. Toutefois, en vertu du décret 2008-387 du 11/02/2008, elle appartient au second groupe des zones de développement régional.

En vertu des mesures transitoires de la loi n°2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique, les entreprises disposant d'une attestation de dépôt de déclaration d'investissement avant la date d'entrée en vigueur des dispositions de la dite loi et qui entrent en activité effective avant le 31 décembre 2010, continuent de bénéficier des avantages jusqu'à la fin de la période qui leur est impartie à cet effet conformément à la législation en vigueur avant la date d'application des dispositions de cette loi.

PRODUCTION NOMINALE :

La capacité installée de production de SOTEMAIL est de 3 500 000 m² par an de grés porcelaine.

CERTIFICATION :

SOTEMAIL s'est engagée dans une démarche qualité et a été certifiée conforme au référentiel ISO 9001-2008 en juin 2010 par la TUV Rheinland Cert GmbH membre de TUV CERT. Ce certificat a été reconduit en juin 2013 pour une durée de trois années expirant au 01/06/2016.

Effectif :

SOTEMAIL compte 320 employés.

PREMIER CHAPITRE :
RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE

1-ACTIVITE ET RESULTATS

1-1- Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

➤ SOTEMAIL a clôturé en janvier 2014, la réalisation de son programme d'investissement de 39 millions de dinars pour l'agrandissement et le développement de son usine. Cette dernière dispose de nouvelles chaînes de production à haut niveau d'automatisation et de nouvelles technologies pour la production de carreaux de grés porcelaine de première qualité. Suite à cet investissement, sa capacité annuelle de production est passée de 1,6 à 3,5 millions de m².

➤ La nouvelle unité est entrée en production effective au mois d'avril 2014, accusant ainsi un retard de quatre mois par rapport à ce qui a été prévu, du essentiellement à toutes les mises au point et synchronisations nécessaires de l'outil industriel.

➤ Aussi, SOTEMAIL a du, durant les neuf premiers mois de l'année 2014 adapter sa nouvelle gamme produits à la demande de ses marchés cibles aussi bien en local qu'à l'exportation. Elle a fait le choix stratégique de se positionner sur le haut de gamme, un marché fort exigeant

➤ L'année 2014 marque ainsi le passage de SOTEMAIL à une dimension supérieure, par l'accroissement de sa capacité de production, le niveau de la technologie utilisée et sa gamme de produits, notamment, en termes de design, de qualité et de dimensions. Elle offre des carreaux allant jusqu'à 1,20 m

➤ En témoigne, une croissance globale des revenus en 2014 de 77,09% par rapport à l'exercice 2013, établi à 32,397 millions de dinars, un EBITDA atteignant 9,310 millions de dinars, soit un taux de 20,7% contre 28,8% en 2013 alors que le résultat net 2014 est de 2,260 millions de dinars, en progression de 50,58% par rapport à 2013 (1,501 millions de dinars).

1000 DT	31-déc-12	31-déc-13	31-déc-14	Variation 14/13
Revenus	16 802	18 293	32 397	77,09%
Total de la Production	16 155	18 615	44 894	141,17%
Marge brute	7 479	9 276	16 899	82,19%
taux de marge brute	46,3%	49,8%	37,6%	-24,46%
Excédent brut d'exploitation	4 169	5 354	9 310	73,87%
marge d'EBE	25,8%	28,8%	20,7%	-27,91%
Résultat de la période	1 420	1 501	2 260	50,58%
marge nette (% à la production)	8,8%	8,1%	5,0%	-37,56%

➤ SOTEMAIL a clôturé au courant du mois de janvier 2014 toutes les procédures administratives et juridiques relatives à l'opération d'introduction en bourse et à l'admission de ses actions sur le marché alternatif de la cote de la bourse de Tunis, les actions SOTEMAIL ont coté pour la première fois le 28 janvier 2014.

➤ Dans le cadre de son premier programme de mise à niveau, SOTEMAIL a eu l'accord pour une prime de mise à niveau de 3,5 millions de dinars dont 1,6 millions de dinars ont été encaissés en 2014, le reliquat sera encaissé au cours de l'année 2015.

1-2- Evolution de la société et ses performances au cours des trois dernières années.

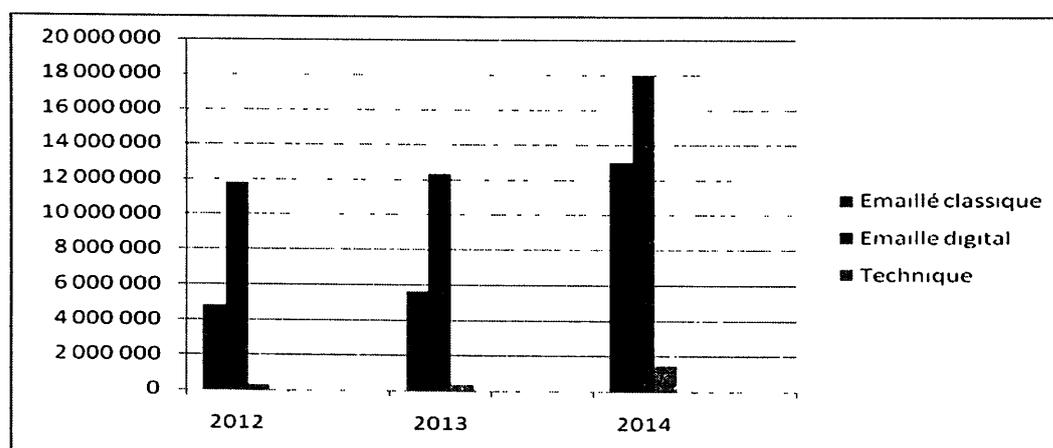
A-Evolution des ventes en valeur réparties par typologie de produit

Les revenus des ventes de carreaux de Grès porcelaine de SOTEMAIL sont générés par la commercialisation des produits émaillés Digital (ayant subi une décoration avec Impression numérique), des produits émaillés classique (simple) et des produits techniques.

Les ventes totales de grès en 2014 ont atteint 32,397 millions de dinars, en progression de (77%) comparé à l'année 2013 (18,293 millions de dinars), et ce, suite à l'entrée en production de la nouvelle unité industrielle.

La typologie Grès émaillé Digital, qui contribue à raison de 55,4% des ventes totales de 2014, ont connu une croissance de 45,6% comparé à 2013 contre une croissance de 5,11% entre 2012 et 2013.

Typologie grès	2012		2013		2014		Variation 2014-2013
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
Emaillé classique	4 810 089	28,6%	5 611 303	30,7%	12 964 290	40,0%	131,0%
Emaillé digital	11 732 720	69,8%	12 333 310	67,4%	17 959 023	55,4%	45,6%
Technique	259 604	1,5%	348 733	1,9%	1 473 187	4,5%	322,4%
Total des ventes DT	16 802 413	100%	18 293 346	100%	32 396 500	100%	77%



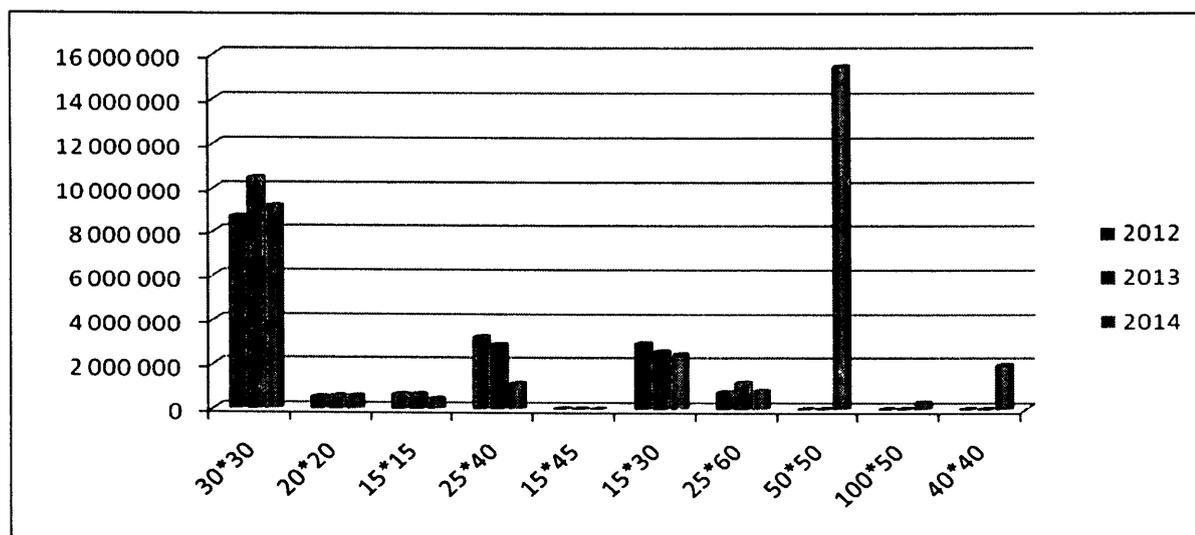
B-Evolution des ventes réparties par format

B-1- Evolution des ventes réparties par format en valeur

En 2014, SOTEMAIL a enregistré un gain de positionnement des carreaux à grand format et a lancé de nouveaux formats, notamment le 50*50, le 40*40 et le 100*50.

Les carreaux 50*50 et 30*30 représentent 76,1% des ventes totales de 2014, les autres formats ont enregistré une baisse de leur contribution, notamment le 25*40, dont les ventes sont passées de 2 859 498 DT en 2013 à 1 149 945 DT en 2014.

Format	2012		2013		2014		Variation 2014-2013
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
30*30	8 687 144	51,7%	10 457 547	57,2%	9 182 856	28,3%	-12,2%
20*20	533 863	3,2%	577 098	3,2%	582 597	1,8%	1,0%
15*15	663 271	3,9%	664 849	3,6%	455 541	1,4%	-31,5%
25*40	3 213 327	19,1%	2 859 498	15,6%	1 149 945	3,5%	-59,8%
15*30	20 546	0,1%	644	-	0	-	-100,0%
15*45	2 918 400	17,4%	2 543 757	13,9%	2 423 843	7,5%	-4,7%
25*60	765 862	4,6%	1 189 954	6,5%	832 666	2,6%	-30,0%
50*50	0	-	0	-	15 481 225	47,8%	-
100*50	0	-	0	-	315 764	1,0%	-
40*40	0	-	0	-	1 972 063	6,1%	-
Total des ventes DT	16 802 413	100%	18 293 346	100%	32 396 500	100%	



B-2- Evolution des ventes réparties par format en volume

- Les ventes en quantité de 2014 totalisent 2 017 339 m², enregistrant ainsi une progression de 60,8% comparé à 2013 (1 231 380 m²)

Format	2012		2013		2014	
	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%
30*30	675 006	50,9%	714 245	58,0%	609 938	30,2%
20*20	51 129	3,9%	37 578	3,1%	36 143	1,8%
15*15	52 843	4,0%	38 787	3,1%	28 955	1,4%
25*40	277 652	20,9%	198 205	16,1%	79 880	4,0%
15*45	223 532	16,9%	165 777	13,5%	150 581	7,5%
25*60	46 304	3,5%	76 788	6,2%	44 867	2,2%
50*50	0	-	0	-	924 485	45,8%
100*50	0	-	0	-	12 637	0,6%
40*40	0	-	0	-	129 854	6,4%
Total des ventes M2	1 326 466	100%	1 231 380	100%	2 017 339	100%

C/ Evolution des ventes en volume réparties par catégorie de choix

La production des carreaux de Grès porcelaine génère différents choix en rapport avec le niveau de qualité du produit fini. Cela se répercute sur les ventes qui se répartissent selon les 4 catégories de choix de SOTEMAIL.

En 2014, le volume des ventes du 1^{er} choix représente 60,2% du volume total des ventes contre 72,6% en 2013, soit une régression de 12 Points du essentiellement aux standards de qualité exigeants fixés par SOTEMAIL.

Catégories de Choix	2012		2013		2014		Variation 2014-2013
	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	
1^{er} Choix	1 049 341	79,1%	894 056	72,6%	1 213 942	60,2%	35,8%
2^{ème} Choix	207 752	15,7%	265 364	21,6%	590 796	29,3%	122,6%
3^{ème} Choix	40 493	3,1%	48 536	3,9%	156 948	7,8%	223,4%
Hors choix	28 879	2,2%	23 424	1,9%	55 652	2,8%	137,6%
Total des ventes m²	1 326 466	100%	1 231 380	100%	2 017 339	100%	

D- Evolution des revenus par destination

D-1- Evolution des ventes réparties par destination

Les ventes de la société SOTEMAIL par destination sont réparties comme suit:

- Des ventes locales sur le marché tunisien, destinées au réseau de distribution et aux prescripteurs.
 - Des ventes à l'exportation directe.
 - Des ventes locales pour SOMOCER, destinées totalement à l'exportation.
- Les produits de SOTEMAIL destinés à l'exportation sont vendus à SOMOCER qui procède ensuite à leur Commercialisation à l'étranger. Les principales destinations à l'exportation via SOMOCER sont la Libye, le Liban, l'Algérie et l'Italie.

En 2014, les ventes de SOTEMAIL destinées au marché local s'établissent à 29,118 millions de dinars, soit une progression de 85,56% comparé à 2013 (15,691 millions de dinars). Ces ventes représentent 89,88% des ventes totales de 2014 contre 85,78% en 2013.

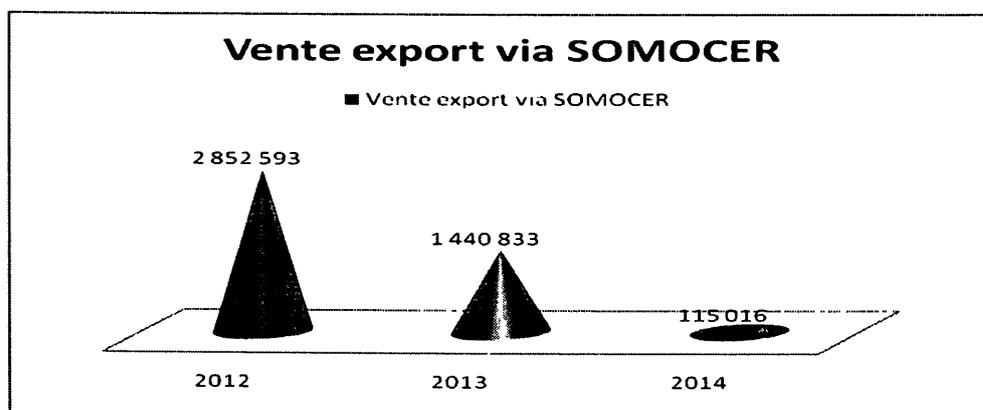
La part des ventes destinées à l'exportation est de 9,8%, elles se détaillent comme suit :

Des ventes à l'exportation assurées directement par SOTEMAIL ; elles s'établissent à 3,163 millions de dinars, soit 9,76% des ventes totales de 2014 contre 6,34% en 2013 (1,160 millions de dinars).

Des ventes locales facturées à SOMOCER et destinées intégralement à l'exportation ; elles totalisent 115 milles de dinars en 2014, soit 0,4% des ventes totales. Elles ont enregistré une baisse de 92% par rapport à 2013 et 96% par rapport 2012.

SOTEMAIL assure par ses propres moyens la quasi-totalité de ses exportations. Elle œuvre pour se positionner sur de nouveaux marchés, notamment sur la zone Eurasie et de consolider sa position sur ses marchés actuel.

Marché	2012		2013		2014		Variation 2014-2013
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
Vente Locales	13 949 820	83,02%	15 691 937	85,78%	29 118 355	89,88%	85,56%
Vente export via SOMOCER	2 852 593	17,0%	1 440 833	7,9%	115 016	0,4%	-92,0%
Vente Export	0	-	1 160 576	6,34%	3 163 129	9,76%	172,55%
Total des ventes DT	16 802 413	100%	18 293 346	100%	32 396 500	100%	77%



E- Evolution des prix de vente moyens nets, local et export

En 2014 , le prix de vente moyen par m² a augmenté de 6,34% en local comparé à celui de 2013, et de 10,52% pour les ventes export.

Marché	2012	2013	2014	Variation 2014-2013
	Valeur DT	Valeur DT	Valeur DT	
Prix de vente Local	13,127	15,278	16,247	6,34%
Prix de Vente export via SOMOCER	10,816	12,370	13,486	9,02%
Prix de vente Export	-	13,215	14,605	10,52%

F- Analyse de la production

F-1- Analyse de la production par typologie de produit

Le volume de la production de 2014 a atteint 2 957 533 m², soit une progression de 133% comparé à celui réalisé de 2013 (1 271 358 m²), et ce suite à l'entrée en production de la nouvelle unité industrielle installée au mois d'avril 2014.

La production de la ligne Grès émaillé Digital, qui contribue à hauteur de 53,45% dans le volume de la production totale 2014, a augmenté de 83,79% par rapport à 2013.

Typologie grés	2012		2013		2014		Variation 2014-2013
	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	
Emaillé classique	354 570	28,59%	385 869	30,35%	1 276 035	43,15%	230,69%
Emaillé digital	870 669	70,20%	860 167	67,66%	1 580 866	53,45%	83,79%
Technique	15 098	1,22%	25 322	1,99%	100 632	3,40%	297,41%
Total (m2)	1 240 337	100%	1 271 358	100%	2 957 533	100%	133%

F-2- Analyse de la production par format

La répartition de la production par format reste directement liée à la demande du marché. Nous constatons que la tendance des grands formats se confirme avec l'introduction de nouveaux formats à savoir le 50*50, 100*50 et 40*40, ces derniers contribuent avec plus de 60% dans le volume total de la production.

Formats	2012		2013		2014		Variation 2014-2013
	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	
30*30	662 305	53,40%	718 332	56,50%	687 347	23,24%	-4,31%
20*20	29 131	2,35%	40 663	3,20%	38 148	1,29%	-6,18%
15*15	51 970	4,19%	38 657	3,04%	47 173	1,60%	22,03%
25*40	238 321	19,21%	193 768	15,24%	86 388	2,92%	-55,42%
15*45	207 268	16,71%	181 778	14,30%	194 887	6,59%	7,21%
25*60	51 342	4,14%	98 161	7,72%	79 342	2,68%	-19,17%
50*50	0	-	0	-	1 451 799	49,09%	-
100*50	0	-	0	-	44 625	1,51%	-
40*40	0	-	0	-	327 824	11,08%	-
Total m²	1 240 337	100%	1 271 358	100%	2 957 533	100%	133%

G-Evolution des stocks produits finis par choix

Nous enregistrons une hausse notable des stocks Produits Finis entre 2013 et 2014 (+1872%). Cependant, le volume des stocks totalise 978 165 m², un niveau qui reste maîtrisable d'autant plus qu'il est constitué de 77,5 % de produits de 1^{er} choix.

Catégories de choix	2012		2013		2014		Variation 2014-2013
	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	
1 ^{er} Choix	20 479	96,8%	47 994	96,8%	758 427	77,5%	1480,3%
2 ^{eme} Choix	452	2,1%	1 303	2,6%	216 612	22,1%	16525,0%
3 ^{eme} choix	230	1,1%	284	0,6%	3 125	0,3%	1002,4%
Total (M2)	21 161	100,0%	49 580	100,0%	978 165	100,0%	1872,9%

G- La situation Financière et les performances de la société durant les trois dernières années 2012, 2013, 2014.

Pour les besoins de l'analyse de l'activité, le montant de la rubrique "Transfert de charges" comptabilisé au niveau des "Autres produits d'exploitation" a été déduit du total Revenu ainsi que du total Achat Matières et consommables pour les trois années 2012, 2013 et 2014.

1000 DT	31-déc-12	31-déc-13	31-déc-14	Variation 14/13
Revenus	16 802	18 293	32 397	77,09%
Ventes Locales	16 802	17 133	29 233	70,63%
Ventes Export	0	1 161	3 163	172,55%
variation des stocks de PF	-647	321	12 498	3787,36%
Total de la Production	16 155	18 615	44 894	141,17%
Autres Produits d'Exploitation	1 815	235	2 963	1161,22%
Quôtes parts des subventions d'investissement	130	157	362	130,77%
Transfert de Charges	1 686	78	2 582	3210,90%
Reprise sur provision stock	0	0	18	-
Total des Produits d'Exploitation	18 618	18 528	35 359	90,84%
Achats totaux consommés	8 677	9 339	27 995	199,76%
Mat Première et consommables	7 302	8 023	23 856	197,36%
Energie	1 375	1 317	4 139	214,36%
Marge brute (ou la marge sur cout matière)	7 479	9 276	16 899	82,19%
taux de marge brute	46,3%	49,8%	37,6%	-24,46%
Autres charges d'exploitation	1 532	1 573	3 772	139,83%
Frais de personnel	1 908	2 505	4 197	67,55%
en % de la Production	11,8%	13,5%	9,3%	-30,53%
Excédent brut d'exploitation	4 169	5 354	9 310	73,87%
marge d'EBE	25,8%	28,8%	20,7%	-27,91%
amortissements et provisions	1 555	1 751	4 570	161,03%
Résultat d'exploitation	2 614	3 604	4 740	31,53%
marge d'exploitation (% Total Production)	16,2%	19,4%	10,6%	-45,46%
Résultat financier net	1 204	2 100	2 703	28,72%
charges financières	1 360	2 301	3 085	34,09%
produits financiers	156	201	382	90,25%
Autres gains ordinaires	43	21	250	1066,85%
Autres pertes ordinaires	33	24	27	11,47%
Profit avant Impôt	1 420	1 501	2 260	50,58%
marge courante	7,6%	8,1%	6,4%	-21,09%
IS	0	0	0	-
Résultat de la période	1 420	1 501	2 260	50,58%
marge nette (% à la production)	8,8%	8,1%	5,0%	-37,56%
Cash flow	2 975	3 252	6 830	110,04%
marge CF/Total Produit d'exploitation	16,0%	17,6%	19,3%	10,06%

- SOTEMAIL a clôturé l'année 2014 avec des revenus de 32,397 millions de dinars, soit une progression de **(+77,09%)** par rapport à 2013 (18,293 millions de dinars).
- Le taux de la marge brute est de 37,6% contre 49,8% en 2013 enregistrant une régression de 12,2 points, et ce, suite à l'augmentation du coût de l'énergie et des prix d'achats des matières premières.
- L'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA) a augmenté de (+73,87%) passant de 5,354 millions de dinars en 2013 à 9,310 millions de dinars en 2014 ; le ratio par rapport à la production s'élève à 20,7% en 2014 contre 28,8% en 2013.
- Par ailleurs, nous enregistrons une augmentation des charges financières de (+34,09%) passant de 2,301 millions de dinars en 2013 à 3,085 millions de dinars en 2014 suite à la mise en place des nouveaux crédits de gestion et d'investissement.
- Le résultat net de SOTEMAIL au titre de l'exercice 2014 a atteint 2,260 millions de dinars, enregistrant une augmentation de (+50,58%) comparé à 2013 (1,501 millions de dinars). La marge nette s'établit à 5% de la valeur de la production de 2014 contre 8,1% en 2013.

1-3- Evolution de la structure financière

a-Structure financière et trésorerie d'exploitation.

Désignation	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Fonds propres nets	25 327 781	34 740 272	38 975 500
Fonds propres nets / Total Capitaux propres et Passifs	56,24%	44,30%	43,30%
Dettes à long et moyen terme	2 373 002	19 355 340	16 824 492
Capitaux permanents	27 700 784	54 095 612	55 799 992
Capitaux permanents / Total actif	61,51%	68,98%	61,98%
Actif immobilisé net	35 148 278	51 722 581	51 407 028
Actif immobilisé net / Total actif	78,04%	65,96%	57,10%
Capitaux permanents / Actif immobilisé net	78,81%	104,59%	108,55%
(FP Net - Im. Fin.) / (Actif Im. Net - Im. Fin.)	69,41%	65,08%	74,05%
Dettes à long et moyen terme / (Actif Im. Net - Im. Fin.)	7,39%	39,80%	35,12%
Fonds de roulement	(7 508 033)	1 307 779	3 305 641
Besoin en Fonds de roulement	(7 644 465)	(969 424)	12 084 410
FR / BFR	98,22%	-134,90%	27,35%
Liquidités et équivalents de liquidités (Trésorerie active)	92 973	7 304 106	886 839
Concours bancaires (Trésorerie passive)	2 892 932	3 257 396	6 082 733
Trésorerie nette	(2 799 959)	4 046 710	(5 195 894)

b-Ratio de rentabilité

Désignation	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Rentabilité des Fonds propres	5,61%	4,32%	5,80%
Rentabilité des immobilisations	4,04%	2,90%	4,40%
Rentabilité du Capital	6,17%	5,73%	8,63%
Cash flow / Immobilisations	8,46%	6,29%	13,29%
Cash flow / Chiffre d'affaires	17,70%	17,78%	21,08%
Rentabilité économique (RBE)	14,01%	27,99%	19,59%
Coût d'endettement moyen	25,64%	32,27%	11,13%

c-Autres Ratios

Désignation	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
<u>Ratios de gestion</u>			
BFR / CA	-45,50%	-5,30%	37,30%
Délai moyen de stockage	38	58	189
Délai de recouvrement clients (en jours)	49,9	68,6	75,8
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)	287,2	467,2	225,1
<u>Ratios d'endettement</u>			
Ratio de solvabilité > 50%	128,51%	79,54%	76,35%
Capacité d'endettement à MLT < 7	79,77%	595,21%	246,32%
Ratio de liquidité générale > 1	56,69%	105,38%	105,38%
Ratio de liquidité relative	46,64%	93,39%	36,10%
Ratio de liquidité immédiate > 10%	28,22%	43,75%	13,51%
<u>Levier Financier</u>	-5,09%	-2,39%	4,80%

1-4- Analyse des investissements réalisés

Désignation	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Investissements en Immobilisations incorporelles	3 040	-	6 150
Investissements Immobilisations corporelles	6 958 047	17 957 440	3 066 230
Investissements Immobilisations Financières	18 050	45 222	418 039
Augmentation de capital	-	3 200 000	-
Augmentation des autres capitaux propres	391 277	6 137 335	4 088 772
Cash flow	2 974 785	3 251 857	6 830 306
Dividende distribué	850 000	-	1 179 000
Dividende à distribuer			
Gap de financement	(4 463 075)	(5 413 470)	6 249 658
Gap de financement cumulé	(4 963 719)	(10 377 189)	(4 127 531)

1-5- Analyse des Immobilisations

Désignation	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	47 883	47 883	54 033
Amortissements et Provisions / Immobilisations Incorporelles	(35 448)	(42 561)	(48 539)
Taux de vétusté des Imm, incorporelles	74,03%	88,89%	89,83%
Durée de vie restante des Imm, incorporelles	1,30	0,56	0,51
Immobilisations corporelles	38 702 662	56 660 102	59 726 332
Moins Amortissements et Provisions	(6 609 373)	(8 030 619)	(11 830 614)
Taux de vétusté des Immobilisations corporelles	17,08%	14,17%	19,81%
Durée de vie restante des Immobilisations corporelles	12,44	12,87	12,03
Immobilisations financières	3 042 554	3 087 776	3 505 815
Provisions sur Immobilisations financières	-	-	-
Valeur nette des Immobilisations financières	3 042 554	3 087 776	3 505 815

1-6- Indicateurs spécifiques du 1^{er} trimestre 2015

Libellé	1 ^{ère} Trimestre			Cumul 2014	
	En dinars	2015	2014		Variation en %
1- Chiffre d'Affaires		9 445 101	9 091 482	4%	32 396 500
CA Local		7 900 553	8 151 746	-3%	29 210 233
CA Export		1 544 548	923 874	67%	3 163 129
CA export via SOMOCER		-	15 862	-100%	23 138
2- Production		6 756 717	8 191 745	-18%	35 387 318
3- Investissements		745 698	343 622	117%	3 149 863
4- Engagements bancaires		39 626 209	28 808 369	38%	38 323 661
Dettes à Moyen et Long terme		15 802 778	18 098 424	-13%	16 824 492
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)		23 823 431	10 709 945	122%	21 499 169

Les revenus du 1T2015 de la société SOTEMAIL totalisent 9 445 101 dinars, en progression de (+4%) comparé à la même période de 2014 (9 091 482 dinars).

Les revenus du 1T2015 réalisés sur le marché local s'établissent à 7 900 553 dinars, en régression de 3% comparé à la même période de 2014. Il représente 83,64 % des revenus totaux.

SOTEMAIL assure presque la totalité de ses exportations par ses propres moyens, c'est pourquoi les revenus à l'export du 1^{er} trimestre 2015 ont enregistré cette progression comparés à ceux de la même période en 2014.

1.7- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'état de résultat prévisionnel pour la période 2015 se présente comme suit :

Montant en Mdt	2015p
Revenus	48 002
variations des stocks de PF et encours	1 352
Achats d'approvisionnement et MP consommés	-28 447
Charges de personnel	-4 598
Dotations aux amortissements et aux provisions	-4 440
Autres charges d'exploitation	-3 899
Total charges d'exploitation	41 384
Résultat d'exploitation	7 970
Charges financières nettes	-3 768
Produits financiers	0
Autres gains ordinaires	0
Autres pertes ordinaires	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt	4 202
Impôts sur les sociétés	0
Résultat net de l'exercice	4 202

2-PARTICIPATIONS

2.1- Activité des sociétés dont elle assure le contrôle

Néant

2.2- Les prises de participation

Au 31 décembre 2014, les prises de participation de SOTEMAIL se détaillent comme suit :

En TND	Valeur d'achat participation	Nombre d'actions	Capital de la société	%	Nominal (Dinars)
SOMOCER NEGOCE	10 000	100	1 150 000	0,87%	100
SAPHIR	75 000	150	100 000	15%	100
ABC	2 700 000	270 000	8 635 000	31,27%	10
SOMOSAN	50 000	500	12 300 000	0,41%	100
2 835 000					

3- ACTIONNARIAT

3.1- Renseignement sur la répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2014, le capital de la société SOTEMAIL s'élève à 26 200 000 dinars répartie en 26 200 000 actions de 1 dinars chacune

Aussi, et suite à une transaction enregistrée en bourse au courant de l'année 2014, relative au rachat par SOMOCER d'actions SOTEMAIL dans le cadre de conventions de portage conclu avec ATD SICAR, le capital social de la société est réparti entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et droits de vote	Montant en Dinars	% de capital et des droits de vote
SOMOCER	14 567 227	14 567 227	55,60%
ATD SICAR	7 833 800	7 833 800	29,90%
AB CORPORATION	580 480	580 480	2,22%
RYM ABDENNADHER	15 000	15 000	0,06%
LOTFI ABDENNADHER	10	10	0,00%
KARIM ABDENNADHER	10	10	0,00%
Public	3 203 473	3 203 473	12,26%
TOTAL	26 200 000	26 200 000	100,0%

3.2- Information sur les conditions d'accès aux assemblées

Tout actionnaire dont les actions sont totalement souscrites, a le droit de participer aux Assemblées Générales, personnellement ou être représenté par un autre actionnaire, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres.

4- ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

4.1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

La société est administrée par un conseil d'administration composé au minimum de trois membres et au maximum par douze membres.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour la durée fixée par les statuts sans que celle-ci puisse excéder les trois années.

Le renouvellement de cette nomination est possible selon le code des sociétés commerciales et les statuts de la société.

Un salarié peut-être nommé membre au conseil d'administration à condition qu'il ait, à la date de sa nomination, une ancienneté d'au moins 5 ans dans la société.

La nomination des membres du conseil d'administration prend effet dès acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence à la première réunion du conseil.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration.

Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que se soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Les membres du conseil d'administration peuvent-être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, le conseil d'administration, peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Dans ce cas, la nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'a pas eu lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil restent valables.

4.2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 juin 2014 a autorisé le conseil d'administration à acheter et à revendre les actions SOTEMAIL en bourse pour la régulation de son cours boursier et l'a chargé de mettre en place les conditions nécessaires tout en se conformant à la réglementation en vigueur, notamment l'Article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14/11/1994. Cette délégation est encore valide à la date de l'élaboration du présent rapport.

4.3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Le conseil d'administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Au 31 décembre 2014, le Conseil d'administration se compose comme suit:

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat
M. Lotfi Abdennadher	Lui-même	Président	2014-2016
Société SOMOCER	M. Lassad Chaari	Membre	2014-2016
ATD SICAR	M. Riadh Jaidane	Membre	2014-2016
ATD SICAR	Saif Eddine Béjaoui	Membre	2014-2016
Société Ab-Corporation	Yassine Lâamouri	Membre	2014-2016
M. Abdelmajid Aoudni	Lui-même	Membre	2014-2016
M. Karim Abdennadher	Lui-même	Membre	2014-2016
M. Khémis Baba	Lui-même	Membre	2014-2016

Le mandat des administrateurs de SOTEMAIL prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2016.

Le Directeur Général

Le conseil d'administration désigne pour une durée déterminée le directeur général de la société et lui fixe ses pouvoirs.

Si le directeur général est membre du conseil d'administration, la durée de ses fonctions en tant qu'administrateur ne peut excéder celle de son mandat.

Le conseil d'administration de SOTEMAIL, réuni le 18 octobre 2012, a renouvelé le mandat de M. Ahmed Sghir, directeur général de la société pour une durée de (3) années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 .

Le Directeur Général Adjoint

Sur proposition du Directeur Général, le conseil d'administration a désigné lors de sa réunion du 24 octobre 2011, M. Néji Haj Amor Directeur Général Adjoint chargé de l'aspect technique et des investissements de la société.

4.4- Comités spéciaux et rôle

Comité permanent d'audit

En application de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration a désigné, lors de sa réunion du 18 mars 2011, un comité permanent d'audit qui a été recomposé par décision du conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 mars 2012, il est composé de messieurs Abdelmajid Aoudni, Riadh Jaidane et Lassâad Châari

Comité Exécutif

Le conseil d'administration tenu le 24 octobre 2011, a nommé un comité exécutif qui a pour mission :

- Le contrôle stratégique de la société,
- Le contrôle de la gestion de la Direction Générale ainsi que ses activités en exécution des décisions prises soit par l'assemblée Générale ou par le conseil d'administration
- La création de groupes de travail pour l'étude des dossiers particuliers

Ce comité se compose des membres suivants, et ce, selon la décision du conseil d'administration du 22 avril 2014 :

- M.Yassine Lâamouri
- M. Lassâad Châari
- M.Riadh Jaidane

5- AFFECTATION DES RESULTATS

5.1- Bref Rappel des dispositions statutaires

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- Sur le bénéfice net de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital.
- Le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'assemblée Générale ou portée par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actionnaires sans distinction.

6- CONTROLE DES COMPTES

Responsable du contrôle des comptes

- La société KBH Audit & Conseil membre de l'OECT

Rue Ahmed Aloulou, Immeuble Nozha, bureau n°3

Sfax El Jadida

Tél: 74 401 252

Fax:74 401 253

Email : info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé M.Nizar Barkia,

Et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2014 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- La société CRG Audit membre de l'OECT

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage apt n°5

3000 SFAX

Tél: 74 297 709/719

Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel,

Et nommée co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2016 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

**DEUXIEME CHAPITRE :
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2014**

Rapports des Commissaires aux Comptes
Exercice Clos au 31 Décembre 2014

Rapport Général

Exercice Clos au 31 Décembre 2014

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires de la

Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »

I- Présentation :

- 01 En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.
- 02 Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL » arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03 Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 90 023 072 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 2 260 483 dinars.
- 04 Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II- Etendue de l'audit :

- 05 Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 06 Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.

- 07 Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 08 Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Remarque :

- 09 La promesse de vente du 18 Juillet 2003, objet des avances sur achat du terrain sis à la région de « ESSOUASSI » totalisant au 31 décembre 2014 la somme de 120 000 dinars et comptabilisées au compte « avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations », a été conclue entre la société « SOMOCER » en qualité d'acheteur et Mr Abdallah BEN AHMED en qualité de vendeur.
- Jusqu'à cette date, le contrat définitif d'acquisition au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore concrétisé. La société SOTEMAIL est actuellement en litige avec le propriétaire de ce terrain et une action en justice est actuellement en cours. Une provision, au moins égale au montant des avances, devrait être constituée à ce titre.
- 10 Les états financiers au 31 décembre 2014 des sociétés « SOMOCER NEGOCE », « SAPHIR », « ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » et « SOMOSAN » ne nous ont pas été communiqués. De ce fait nous ne pouvons pas se prononcer sur l'estimation des provisions pour dépréciation des titres de participation qui risquerait d'atteindre 2 835 000 dinars.

Dans la lettre d'affirmation datée du 20 février 2014, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société dans le capital de la société «ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER» est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation des patrimoines de la société «ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » à savoir le fond de commerce et les dépôts. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'évaluation élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 12 250 000 dinars.

IV- Expression d'opinion :

- 11 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédé, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tun-

sienne d'Email « SOTEMAIL » au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

- 12 Les informations financières présentées dans le rapport de votre Conseil d'Administration sont exactes et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.

V- Paragraphe d'observation :

- 13 Sur la base d'une note adressée par la direction générale au service comptable, la société a constaté au cours de l'exercice 2014 un montant de 539 575 au compte « Frais préliminaires ».

Dans la lettre d'affirmation datée du 26 août 2014, il s'agit d'une production détruite pour non-conformité provenant de la nouvelle ligne de production pendant la période allant du premier janvier 2014 jusqu'au 14 janvier 2014

VI- Vérifications spécifiques

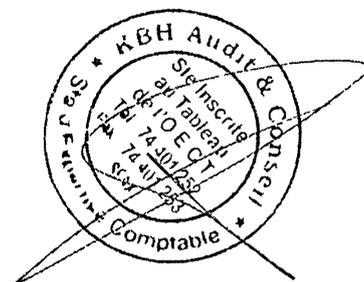
- 14 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.
- 15 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la « SOTEMAIL » eu égard à la réglementation en vigueur

Fait à Sfax le 25 Mai 2015

CRG Audit
Chiraz DRIRA



K.B.H Audit et Conseil
Nizar BARKIA



Rapport Spécial
Exercice Clos au 31 Décembre 2014

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires de la
Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La souscription par l'ATD SICAR d'un billet de trésorerie émis par la SOTEMAIL d'un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts y afférents calculés sur la base d'un taux de 6% l'an s'élèvent au 29 janvier 2014 à 4 975 dinars hors taxes.

Ce montant a été remboursé à l'ATD SICAR en date du 29 janvier 2014.

- L'octroi à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2014 à 70 000 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

- L'octroi à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 437 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2014 à 30 658 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

- La vente à la société ABC de marchandises pour un montant de 2 235 745 dinars TTC. Le compte « client ABC » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 334 127 dinars.

- Des ventes de marchandises à la société SOMOCER pour un montant de 3 136 551 dinars TTC. Le compte « Clients SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 1 085 864 dinars.

- Des ventes de marchandises à la société « AB CORPORATION » pour un montant de 2 757 dinars TTC. Le compte « Client AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 2 757 dinars.

- Des ventes de marchandises à la société « AGRIMED » pour un montant de 3 110 dinars TTC. Le compte « Client AGRIMED » est soldé au 31 décembre 2014.

- L'achat auprès de la société ABC de marchandises pour un montant de 2 529 dinars TTC. Le compte « Fournisseur ABC » est soldé au 31 décembre 2014.

- Des achats auprès de la société SOMOCER pour un montant global de 20 359 798 dinars TTC. Le compte « Fournisseur SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde créditeur de 1 665 197 dinars.

- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, système de contrôle interne, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'informations par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » pour une période d'une année renouvelable, débutant le 1^{er} janvier 2014 moyennant un montant mensuel de 20 000 dinars hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société « SOTEMAIL » s'est élevé en 2014 à 283 204 dinars toutes taxes comprises.

- Le compte « Fournisseur AB CORPORATION » est soldé au 31 décembre 2014.
- Le compte « Débiteurs Divers SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 26 490 dinars.
- Le compte « Débiteurs Divers AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 283 485 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015. Elles sont soumises à votre assemblée pour approbation.

B- Opérations poursuivant leurs effets relatifs à des conventions antérieures

L'exécution de la convention conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du présent exercice dont voici les principaux volumes réalisés :

- Le versement par l'ATD SICAR d'un montant de 2 500 000 dinars au profit de la SOTEMAIL dans le cadre d'une convention de compte courant associés.

Les intérêts calculés au 27 janvier 2014 s'élèvent à 639,689 dinars hors taxes.

Ce montant a été remboursé à l'ATD SICAR en date du 27 janvier 2014.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015.

- La location auprès de la société SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1 200 dinars TTC.

Cette convention a été reconduite par votre Conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée pour approbation.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle nette d'un montant de 10 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant avec un maximum de 750 dinars par mois, des frais de communication téléphoniques ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 24 Octobre 2011, 18 octobre 2012 et du 22 Avril 2014.

- Le Directeur Général a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2012 pour un montant de 20 000 dinars et d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2013 pour un montant de 120 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 16 Avril 2013 et le 22 Avril 2014.

- Le Directeur Général a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime de 9 796 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015.

Compte tenu de tous ce qui précède, la rémunération annuelle brute du Directeur Général s'est élevée au cours de l'exercice 2014 à 434 971 dinars.

- Le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une rémunération mensuelle nette s'élevant à 5 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant d'un montant de 400 dinars par mois ainsi que des frais de communications téléphoniques pour un montant de 150 dinars par mois.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 24 Octobre 2011, 18 octobre 2012 et du 22 Avril 2014.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2013 pour un montant de 20 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 22 Avril 2014.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime d'un montant de 697 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015.

Compte tenue de tous ce qui précède, la rémunération annuelle brute du Directeur Général Adjoint s'est élevée au cours de l'exercice 2014 à 99 209 dinars.

- Les jetons de présence de l'exercice 2013 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 19 Juin 2014 pour un montant annuel brut de 123 750 dinars soit un montant net de 99 000 dinars sont réparties entre les administrateurs dans les proportions suivantes:

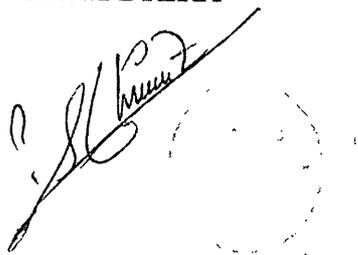
	M.Lotfi ABDENNADHER	Société SOMOCER	Société AB- CORPORATION	Société ATD SICAR	Société ATD SICAR	M.Karim ABDENNADHER	M. Abdel- majid OUDNI
Représentée par	Lui-même	M Lasâad CHAARI	M Yassine LAAMOURI	M Riadh JAIDANE	M Sei- feddine BEJAOUI	Lui-même	Lui-même
Montant Brut	56 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250
- Retenue (20%)	11 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250
Montant net des retenues	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Montant encaissés en 2014	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Reste sur jetons de présence 2013	0	0	0	0	0	0	0

- Les jetons de présence de l'exercice 2014 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 123 750 dinars.

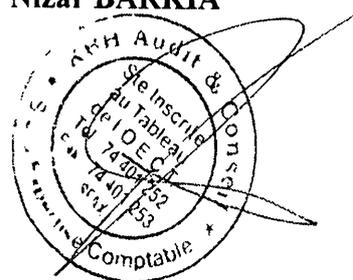
Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Sfax le 25 Mai 2015

CRG Audit
Chiraz DRIRA



K.B.H Audit et Conseil
Nizar BARKIA



Etats financiers au 31 Décembre 2014

BILAN
arrêtés au 31 décembre
(exprimé en dinars tunisien)

ACTIFS	Note	2014	2013
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	IV.1	54 033	47 883
Amortissements	IV.2	(48 539)	(42 561)
Immobilisations corporelles	IV.3	59 726 332	56 660 102
Amortissements	IV.5	(11 830 614)	(8 030 619)
Immobilisations financières	IV.6	3 505 815	3 087 776
Total des actifs immobilisés		51 407 028	51 722 581
Autres actifs non courants	IV.7	1 087 323	1 065 252
Total des actifs non courants		52 494 351	52 787 833
Actifs courants			
Stock	IV.8	16 992 259	2 968 043
Provisions sur stocks	IV.8	(142 707)	(51 574)
Clients & comptes rattachés	IV.9	7 198 895	3 863 746
Provisions pour dépréciation des clients	IV.10	(380 119)	(380 119)
Autres actifs courants	IV.11	9 236 553	8 590 339
Placements et autres actifs financiers	IV.12	3 737 000	3 337 000
Liquidités et équivalent de liquidités	IV.13	886 839	7 304 106
Total des actifs courants		37 528 721	25 631 542
Total des actifs		90 023 072	78 419 375

BILAN
arrêtés au 31 décembre
(exprimé en dinars tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2014	2013
Capitaux propres			
Capital social	IV.14	26 200 000	26 200 000
Réserves légales	IV.15	359 938	213 482
Résultats reportés	IV.16	1 603 665	1 427 969
Autres capitaux propres	IV.17	8 551 414	5 397 669
Total des capitaux propres avant résultat		36 715 017	33 239 120
Résultat de l'exercice		2 260 483	1 501 152
Total des capitaux propres avant affectation		38 975 500	34 740 272
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt	IV.18	16 824 492	19 355 340
Total passifs non courants		16 824 492	19 355 340
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.19	19 116 545	12 220 329
Autres passifs courants	IV.20	1 703 927	3 739 530
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.21	13 402 608	8 363 904
Total des passifs courants		34 223 080	24 323 763
Total des passifs		51 047 572	43 679 103
Total des capitaux propres et des passifs		90 023 072	78 419 375

Etat de résultat
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinars tunisien)

	Note	2014	2013
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	32 396 500	18 293 346
Autres produits d'exploitation	V.2	2 962 550	234 896
Total des produits d'exploitation		35 359 050	18 528 241
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours (en + ou -)	V.3	(12 497 662)	(321 495)
Achats d'approvisionnement & MP consommées	V.4	30 577 127	9 417 247
Charges de personnel	V.5	4 197 431	2 505 153
Dotations aux amortissements & aux provisions	V.6	4 569 823	1 750 704
Autres charges d'exploitation	V.7	3 772 292	1 572 887
Total des charges d'exploitation		30 619 011	14 924 496
Résultat d'exploitation		4 740 039	3 603 745
Charges financières nettes	V.8	3 085 480	2 301 010
Produits financiers	V.9	382 259	200 927
Autres gains ordinaires	V.10	250 382	21 458
Autres pertes ordinaires	V.11	26 717	23 968
Résultat des activités ordinaires av. impôt		2 260 483	1 501 152
Impôt sur les bénéfices	V.12	0	0
Résultat des activités ordinaires AP. impôt		2 260 483	1 501 152
Résultat net de l'exercice		2 260 483	1 501 152

Etat de flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014
(exprimé en dinars tunisien)

	Note	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		2 260 483	1 501 152
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		4 569 823	1 791 584
Modification comptable		0	(40 880)
Quête part subvention d'investissement		3 153 745	(129 541)
Variation des :			
Stocks		(14 024 216)	(1 210 694)
Créances		(3 335 149)	(1 293 075)
Autres actifs		(3 646 215)	(4 726 924)
Fournisseurs et autres dettes		4 621 008	2 912 071
Plus value sur cession des immobilisations		(53 225)	0
Reprise sur provision clients		0	(13 621)
Reprise sur provision stocks		(18 349)	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(6 472 095)	(1 209 928)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immob Corp. et incorp et autres actifs non courants	VI.1	(3 538 133)	(18 586 419)
Enc provenant de la cession d'immob Corp. et incorp	VI.2	82 144	0
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.3	(418 039)	(61 822)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.4	0	16 600
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		(3 874 028)	(18 631 641)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à la libération du capital	VI.4	3 000 000	5 000 000
Encaissement de titre de placement	VI.5	3 800 000	14 000 000
Décaissement de titre de placement	VI.5	(4 200 000)	(12 537 000)
Dividendes et autres distributions		(1 179 000)	
Encaissements provenant des emprunts	VI.6	3 830 010	22 396 232
Remboursements d'emprunts	VI.7	(4 147 490)	(2 170 995)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		1 103 519	26 688 238
Incidences des variat° des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0
Variation de trésorerie		(9 242 604)	6 846 668
Trésorerie au début de l'exercice		4 046 710	(2 799 959)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	VI.8	(5 195 894)	4 046 710

Notes aux Etats Financiers

Les états financiers de la société SOTEMAIL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996.

Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014 totalisant au bilan 90 023 072 dinars et dégageant un résultat positif de 2 260 483 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I - Présentation De La Société :

La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2014 à 26 200 000 DT divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation de carreaux en céramique et grés en porcelaine pour le revêtement de sol et mur.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Les Faits Marquants De L'Exercice :

Le démarrage de la nouvelle unité de production objet de l'investissement réalisé par SOTEMAIL dans le cadre de l'extension de son usine a eu lieu le 14 Janvier 2014.

III- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables :

III.1- Unité Monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Logiciels	33%
* Constructions	5%
* Installations Techniques, matériel et outillage	6,67%
* Matériel industriel à statut juridique particulier	6,67%
* Matériel de transport	20%
* Matériel de transport à statut juridique particulier	20%
* Mobilier et matériel de bureau	10%
* Matériel informatique	15%
* Agencement, aménagement et installation	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de leasing.

III.3- Les Emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- La Valorisation Des Stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

III.5- La Comptabilisation Des Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

IV- Notes Sur Le Bilan :

Note IV.1 : Immobilisations Incorporelles :

Le solde brut des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **54 033 DT** contre **47 883 DT** au 31 décembre 2013. et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Logiciels	54 033	47 883
Total	<u>54 033</u>	<u>47 883</u>

Note IV.2 : Amortissement Immobilisations Incorporelles :

Le solde des amortissements des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **48 539 DT** contre **42 561 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Amortissements Logiciel	(48 539)	(42 561)
Total	(48 539)	(42 561)

Note IV.3 : Immobilisations Corporelles :

Le solde des immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **59 726 332 DT** contre **56 660 102 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Terrains	851 884	851 884
* Matériels roulants	222 860	222 860
* Matériels de transport à statuts juridiques particuliers	2 120 882	1 976 527
* Matériels industriel à statuts juridiques particuliers	3 575 149	2 804 989
* Matériels informatiques	103 498	88 303
* Matériels de bureaux	40 143	31 129
* Constructions	7 441 586	3 551 389
* Matériels industriels	40 521 564	12 506 176
* Agencements et ménagements divers	2 912 972	1 132 954
* Immobilisations en cours	1 462 418	32 943 031
* Avance versée / commande d'immobilisation	120 000	120 000
* Avance Fournisseurs d'immobilisations	353 376	430 859

Total**59 726 332****56 660 102****Détails des immobilisations en cours.**

Désignation	2014	2013
Construction en cours	1 276 318	3 782 503
Matériels industriels en cours	0	27 438 344
Agencements et ménagements en cours	186 100	1 722 184
Total	1 462 418	32 943 031

Détails des charges d'emprunts immobilisées et le taux de capitalisation utilisé.

Désignation	Charges d'emprunts	Taux de capitalisation
Emprunt BH (145 000)	400	7,720%
Emprunt BH (6 855 000)	13 242	5,409%
Emprunt BNA (4 000 000)	11 194	7,750%
Emprunt en monnaie étrangère (LB)	3 133	3,500%
Emprunt en monnaie étrangère (Ricoth)	1 920	3,500%
Total	29 889	

Note IV.5 : Amortissement Immobilisations Corporelles

Le solde des amortissements des immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **11 830 614 DT** contre **8 030 619 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Amortissements Matériel de transport	(179 777)	(153 777)
* Amorts Matériel de tran à statut juridique particulier	(1 180 389)	(906 291)
* Amorts Matériel industriel à statut juridique particulier	(348 843)	(157 491)
* Amortissements Matériel informatique	(56 836)	(44 163)
* Amortissements Construction	(1 527 944)	(1 159 983)
* Amortissements Matériel industriel	(7 453 234)	(4 819 749)
* Amortissements AGEN ET AMEN	(1 070 283)	(779 358)
* Amortissements Matériel MMB	(13 308)	(9 807)
Total	(11 830 614)	(8 030 619)

Note IV.6 : Immobilisations Financières

Le solde des immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **3 505 815 DT** contre **3 087 776 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Titre de participation	2 835 000	2 835 000
*Dépôt et cautionnements	385 933	136 309
*Fond de garantie Unifactors	274 500	94 238
*Fond de garantie Tunisie factoring	10 382	22 228
Total	3 505 815	3 087 776

Tableau détaillé des immobilisations financières.

Désignation	Au 31/12/2013	Acquisitions/ Libération	Cessions	Au 31/12/2014	Provisions	VCN au 31/12/2014	% de détention
SOMOCER NEGOCE	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	0	75 000	0	75 000	75,00%
ABC	2 700 000	0	0	2 700 000	0	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0,41%
TOTAL	2 835 000	0	0	2 835 000	0	2 835 000	

Note IV.7 : Autres Actifs Non Courants

Le solde des autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **1 087 323 DT** contre **1 065 252 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Frais préliminaires	1 489 596	1 660 579
Moins (Amortissements)	(496 536)	(710 558)
Frais préliminaires nettes	993 060	950 021
* Ecart de conversion	147 540	154 425
Moins (Amortissements)	(53 277)	(39 193)
Ecart de conversion nets	94 263	115 231
Total	1 087 323	1 065 252

- La résorption des charges à répartir et des frais préliminaires se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est de 3 ans.

- La variation du compte frais préliminaire en 2014 pour un montant de 539 575 dinars correspond à la production détruite pour non-conformité provenant de la nouvelle ligne de production pendant la période allant du 1er janvier 2014 jusqu'au 14 janvier 2014.

- L'écart de conversion est amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire correspondant et ce comme suit :

Emprunt	Montant en €	Valeur d'origine EC	Durée d'amts	Amts 2014	Σ Amort	valeur nette
LB	901 000	62 313	3	20 771	41 542	20 771
		24 027	2	12 014	12 014	12 014
RICOTH	788 800	92 112	5	18 422	36 845	55 267
		24 074	4	6 019	6 019	18 056
		- 15 792	4	- 3 948	- 3 948	- 11 844
Total		186 734		145 748	92 471	94 263

Note IV.8 : Stocks :

Le solde brut des stocks totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **16 992 259 DT** contre **2 968 043 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Stocks Matières premières& consommables	3 818 606	2 292 052
* Stocks PF & en cours	13 173 654	675 992
Total	16 992 259	2 968 043

Note IV.8 : Provision sur Stocks

Le solde des provisions sur stocks totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **142 707 DT** contre **51 574 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Provisions sur stocks PF	(142 707)	(33 225)
* Provisions sur stocks MP	0	(18 349)
Total	(142 707)	(51 574)

Note IV.9 : Clients & Comptes Rattaches

Le solde clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **7 198 895 DT** contre **3 863 746 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Clients ordinaires	6 589 945	3 136 670
* Clients effet à recevoir	228 832	346 957
* Clients douteux	380 119	380 119
Total	7 198 895	3 863 746

Note IV.10 : Provision Pour Dépréciation Des Clients

Le solde des provisions pour dépréciation des clients totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **380 119 DT** contre **380 119 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Prov pour dép des Clients & comptes rattachés	(380 119)	(380 119)
Total	(380 119)	(380 119)

Note IV.11 : Autres Actifs Courants

Le solde des autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **9 236 553 DT** contre **8 590 339 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Personnel	527 914	288 940
* Etats et collectivités publiques (actif)	2 583 381	1 519 091
* Fournisseurs Débiteurs (leasing)	3 644 323	3 710 811
* Débiteurs divers	309 976	3 042 653
* Produit à recevoir	1 916 112	8 089
* Compte de régul actif	254 848	20 755
Total	9 236 553	8 590 339

Note IV.12 : Placements Et Autres Actifs Financiers

Le solde des placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2014 un montant de 3 737 000 DT contre 3 337 000 DT au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Titres de placements	3 737 000	3 337 000
Total	3 737 000	3 337 000

Ces placements sont détaillés conformément au paragraphe 27 de la NCT 07 au tableau suivant :

Désignation	Au 31/12/2013	Acquisitions/ Libération	Remb /émissions	Au 31/12/2014
Placement à la BNA	600 000	1 400 000	1 300 000	700 000
Placement à la BH	1 300 000	1 600 000	1 300 000	1 600 000
Placement à la BTK	0	700 000	700 000	0
Placement à la AFC	0	500 000	500 000	0
Billet de trésorerie émis par AB COR	1 437 000	0	0	1 437 000
TOTAL DES PLACEMENTS	3 337 000	4 200 000	3 800 000	3 737 000

Note IV.13 : Liquidités Et Équivalents De Liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **886 839 DT** contre **7 304 106 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Banques	872 263	7 198 018
*Caisse	14 576	13 570
*Régies d'avance et accreditifs	0	92 518
Total	886 839	7 304 106

Note IV.14 : Le Capital Social

Le solde du capital social totalise au 31 décembre 2014 un montant de **26 200 000 DT** contre **26 200 000 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Capital social	26 200 000	23 000 000
* Augmentation de capital	0	3 200 000
Total	26 200 000	26 200 000

Le capital social de notre société s'élève à 26 200 000 dinars divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées.

Note IV.15 : Réserves Légales

Le solde des réserves légales totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **359 938 DT** contre **213 482 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Réserves légales	359 938	213 482
Total	359 938	213 482

Note IV.16 : Résultats Reportés

Le solde des résultats reportés totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **1 603 665 DT** contre **1 427 969 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Résultat reporté	1 603 665	1 427 969
Total	1 603 665	1 427 969

Note IV.17 : Autres Capitaux Propres

Le solde des autres capitaux propres totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **8 551 414 DT** contre **5 397 669 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Primes d'émissions	4 800 000	4 800 000
*Modification comptable affectant les résultats antérieurs	(35 406)	(35 406)
*Subvention d'investissements	3 786 820	633 075
Total	8 551 414	5 397 669

La société a encaissé au cours des exercices 2006 et 2008 deux subventions d'investissements pour un montant de 750 000 dinars chacune. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Conformément à l'accord de principe signé entre la société et le ministère de l'industrie, il a été décidé d'accorder à notre société un montant de 3 515 838 dinars au titre d'une subvention de mise à niveau. Une partie de ce montant qui s'élève à 1 645 246 dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2014 et le reste sera encaissé en 2015.

• Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2014 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Aff de résultat 2013	Résultat de l'exercice	Encaissement subvention	Aug du Capital	Amort subvention	Solde au 31/12/2014
Capital	26 200 000						26 200 000
Réserves légales	213 482	146 456					359 938
Prime d'émission	4 800 000						4 800 000
Résultats reportés	1 427 969	175 696					1 603 665
Modifications comptables	(35 407)						(35 407)
Subvention d'investis	1 500 000			3 515 838			5 015 838
Sub d'inves inscrite au résultat	(866 925)					(362 093)	(1 229 018)
DIST DES DIVIDENDES		1 179 000					
Résultat de l'exercice 2013	1 501 152	(1 501 152)	2 260 483				2 260 483
Total	34 740 272	0	2 260 483	3 515 838	0	(362 093)	38 975 500

Le résultat par action (bénéfice) 2014 = $2\,260\,483 / 26\,200\,000 = 0,0863$ dinars

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 31/12/2013 totalisent 6 764 653 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	359 938
Primes d'émission	4 800 000
Résultat reportés	1 603 665
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de la LFn° 2013-54	6 763 603
Dividendes décidés et prélevés sur le résultat et réserves avant 31-12-2013	1 050
Total des réserves et dividendes régis par le paragraphe 7 de la LFn° 2013-54	6 764 653

Note IV.18 : Emprunts

Le solde des emprunts totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **16 824 492 DT** contre **19 355 340 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Emprunt leasing	2 138 493	2 091 307
*Emprunt BH (1)	178 705	860 405
*Emprunt BNA (4 000 MD)	2 999 998	3 666 666

*Emprunt BH (2)	6 793 527	6 983 723
*Emprunt BTK	4 000 000	4 000 000
*Emprunt Fournisseurs d'immobilisations	713 769	1 753 240
Total	16 824 492	19 355 340

Note IV.19 : Les Fournisseurs Et Comptes Rattachés

Le solde brut des fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **19 116 545 DT** contre **12 220 329 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Fournisseurs effets à payer	11 261 228	7 491 330
*Fournisseurs d'exploitations	7 333 040	3 862 218
*Fournisseurs d'immobilisation	239 605	468 049
*Fournisseurs retenue de garantie	326 287	306 934
*Fournisseurs factures non parvenues	(43 615)	91 798
Total	19 116 545	12 220 329

Note IV.20 : Autres Passifs Courants

Le solde des autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **1 703 927 DT** contre **3 739 530 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Personnel rémunération due	3 409	11 571
* Etats et collectivités publiques (passif)	554 867	625 941
*Compte courant associé	0	2 500 000
*Actionnaires dividende à payer	1 050	1 050
*Créditeurs divers	235 173	105 935
*Charge à payer	909 427	495 031
Total	1 703 927	3 739 530

Note IV.21 : Concours Bancaires

Le solde des concours bancaires totalise au 31 décembre 2014 un montant de **13 402 608 DT** contre **8 363 904 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Découverts bancaires	6 082 733	3 257 396
*Emprunt courant	3 050 000	2 100 000
*Intérêts courus et non échus	146 477	213 007
*Échéance à -1 an leasing	863 719	774 072
*Échéance à -1 an emprunt BNA	833 335	333 334
*Échéance à -1 an terrains	0	0
*Échéance à -1 an emprunt BH	871 896	647 918
*Échéance à -1 an Fournisseurs d'immobilisations	1 554 448	1 038 177
Total	13 402 608	8 363 904

V - NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Note V.1 : Revenus

Les revenus ont totalisé au 31 décembre 2014 un montant **32 396 500 DT** contre **18 293 346 DT** au 31 décembre 2013. Ils se répartissent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* V. LOC. GRES 18%	28 975 688	17 039 825
* V. LOC GRES 22,5%	256 686	90 738
* Vente à l'export	3 163 129	1 160 576
* Vente en suspension	996	2 208
Total	32 396 500	18 293 346

Note V.2 : Autres Produits D'Exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2014 à **2 962 550 DT** contre **234 896 DT** au 31 décembre 2013.

	31/12/2014	31/12/2013
*Quôtes parts des subventions d'investissement	362 093	129 541
*subvention d'exploitation	0	27 366
*transfert de charges	2 582 108	77 988
*Reprises / provision stocks	18 349	0
Total	2 962 550	234 896

Note V.3 : Variations Des Produits Finis Et Encours

Au cours de l'année 2014 il y a eu un stockage pour la somme de **12 497 662 DT** contre un stockage enregistré au cours de l'année 2013 de l'ordre de **321 495 DT**.

	31/12/2014	31/12/2013
*Variations des produits finis et encours	12 497 662	321 495
Total	12 497 662	321 495

Note V.4 : Achats D'Approvisionnements Et MP Consommés.

Les achats d'approvisionnement et de matières premières se sont élevés au 31 décembre 2014 à **30 577 127 DT** contre **9 417 247 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Achats Matières	21 349 823	7 128 867
* Achats d'approvisionnements	6 071 994	1 465 177
* Variations de stocks MP & approvisionnements	(1 526 554)	(889 199)
* Achats non stockés	4 681 864	1 712 401
Total	30 577 127	9 417 247

Note V.5 : Charges De Personnels

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2014 à 4 197 431 DT contre 2 505 153 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Salaire et complément de salaire	4 004 049	2 403 299
* Charges sociales légales	193 382	101 854
Total	4 197 431	2 505 153

Note V.6 : Dotations Aux Amts Et Provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2014 à **4 569 823 DT** contre **1 750 704 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Dotations aux amts & provision immob corp et incorp	4 407 063	1 522 360
* Dotation aux amts & provision pour dépréciation stocks	109 482	37 192
* Dotation aux amts & provision pour dépréciation clients	0	151 959
* Dotation aux amts & provision "Ecart de conversion"	53 277	39 193
Total	4 569 823	1 750 704

Note V.7 : Autres Charges D'Exploitations

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2014 à **3 772 292 DT** contre **1 572 887 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Locations	419 382	18 971
*Entretien&r�paration	276 583	87 750
*Assurances	191 530	138 544
*Etudes, recherche et divers services	349	0
*Autres services ext�rieurs	32 515	25 570
*Honoraires	614 074	134 606
*Frais de formations professionnels	12 315	5 402
*Publicit�	647 040	352 638
*Transports sur ventes	290 880	45 919
*Transports sur achats	0	0
*Dons cotisations et subventions	166 110	125 597
*Jetons de pr�sence	151 272	151 728
*Voyages et d�placements	242 007	126 196
*Missions&r�ceptions	83 271	37 753
*Cadeaux	15 563	2 722
*Frais de PTT & t�l�com	72 569	61 670
*Commissions bancaires	337 621	119 360
*Imp�ts et taxes	219 212	138 459
Total	3 772 292	1 572 887

Note V.8 : Charges Financi res

Les charges financi res nettes se sont elev es au 31 d cembre 2014   **3 085 480 DT** contre **2 301 010 DT** au 31 d cembre 2013 et se d taillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Int�r�t sur op�ration escompte	520 668	227 731
*Int�r�t d�biteurs	425 911	310 093
*Int�r�t sur cr�dit de gestion	203 573	207 832
*Int�r�t des emprunts et dettes	1 135 835	349 609
*Int�r�t leasing	280 886	152 839
*Escompte accord�	446 897	448 527
*Pertes de change	71 710	604 380
Total	3 085 480	2 301 010

Note V.9 : Produits Financiers

Les produits financiers se sont élevés au 31 décembre 2014 à **382 259 DT** contre **200 927 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Produits financiers	214 060	196 181
*Gain de change	168 199	4 746
Total	382 259	200 927

Note V.10 : Autres Gains Ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2014 à 250 382 DT contre 21 458 DT au 31 décembre 2013

	31/12/2014	31/12/2013
*Autres gains	250 382	7 837
*Reprises / provision clients	0	13 621
Total	250 382	21 458

Note V.11 : Autres Pertes Ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2014 à **26 717 DT** contre **23 968 DT** au 31 décembre 2013.

	31/12/2014	31/12/2013
*Autres pertes	26 717	23 968
Total	26 717	23 968

Note V.12 : Impôts Sur Les Sociétés

	31/12/2014	31/12/2013
*Impôts sur les sociétés	0	0
Total	0	0

VI - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note VI.1 : Déc Affectés À L'Acq D'Immob Corp Et In-corp

	31/12/2014	31/12/2013
* Logiciel	(6 150)	0
* Station d'épuration d'eau	0	(11 988)
* Outillage industriel	(311 098)	(126 329)
* Ligne de prdt° 2	(7 726)	(11 756)
* Ligne de prdt° 2 en cours	7 726	(7 032)
* Matériel informatique	(15 195)	(13 037)
* Matériels de bureaux	(9 013)	(370)
* AAI divers	(45 947)	0
* AGEN & AMEN ELECTRICITE	(1 600 672)	0
* AAI GAZE (naurel)	(133 400)	0
* Const.usine	(2 512 425)	(32 821)
* Const usine en cours	1 278 532	(384 056)
* Const métallique	(1 377 771)	
* Const métallique en cours	1 227 653	(121 079)
* Ligne de prdt° 3 en cours	(27 696 564)	0
* Ligne de prdt° 3 en cours	27 430 618	(17 113 726)
* AAI électricité en cours	1 388 216	(697 873)
* AAI divers en cours	38 175	(32 865)
* AAI gaz en cours	109 692	(50 459)
* Mat de trans à statut juridique particulier	(277 828)	(538 242)
* Mat indus à statut juridique particulier	(770 160)	(1 651 495)
* Avance versée / commande d'immobilisation	77 483	(302 828)
* Fournisseurs d'immobilisations	239 605	3 606 564
* Frais préliminaires	(539 575)	(942 604)
* Ecart de conversion	(32 309)	(154 425)
Total	(3 538 133)	(18 586 419)

Note VI.2 :Enc Provenant De La Cession D'Immob Corp

	31/12/2014	31/12/2013
* Matériels de transport à statut juridique particulier	82 144	0
Total	82 144	0

Note VI.3 :Déc Affectés À L'Acq D'Immob Financières

	31/12/2014	31/12/2013
* Dépôt et cautionnements	(249 624)	(35 356)
* Fond de garantie unifactors	(180 262)	(4 238)
* Fond de garantie Tunisie Factoring	11 846	(22 228)
Total	(418 039)	(61 822)

Note VI.4 :Enc Provenant De La Cession D'Immob Fin

	31/12/2014	31/12/2013
* Titre de participation	0	16 600
Total	0	16 600

Note VI.4 :Enc Suite À La Libération Du Capital

	31/12/2014	31/12/2013
* Augmentation du capital	3 000 000	5 000 000
Total	3 000 000	5 000 000

Note VI.5 :Enc Et Déc De Titre De Placement

	31/12/2014	31/12/2013
* Encaissement titres de placements	3 800 000	14 000 000
* Décaissement titres de placements	(4 200 000)	(12 537 000)
Total	(400 000)	1 463 000

Note VI.6 : Encaissements D'Emprunts

	31/12/2014	31/12/2013
* Emprunt leasing	1 131 909	2 189 825
* Emprunt BH	0	139
* Emprunt BNA	0	4 000 000
* Emprunt LB	24 027	2 025 253
* Emprunt RICOTH	24 074	1 781 016

* Emprunt BH	0	7 000 000
* Emprunt BTK	0	4 000 000
* Emprunts courants	2 650 000	1 400 000
Total	3 830 010	22 396 232

Note VI.7 : Remboursements D'Emprunts

	31/12/2014	31/12/2013
* Intérêts courus et non échus	(66 530)	148 170
* Emprunt courant	(1 700 000)	
* Échéance à -1 an leasing	(995 074)	(718 937)
* Échéance à -1 an terrains	0	(585 376)
* Échéance à -1 an emprunt BH	(647 918)	0
* Échéance à -1 an emprunt BNA	(166 667)	0
* Échéance à -1 an Crédit fournisseurs	(571 300)	(1 014 852)
Total	(4 147 490)	(2 170 995)

Note VI.8 : Trésorerie À La Clôture De L'Exercice

	31/12/2014	31/12/2013
* Banques	(5 210 470)	4 033 140
* Caisse	14 576	13 570
Total	(5 195 893)	4 046 710

VII -Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
* Société A.B.C.	2 235 745	856 694
* Société SOMOCER	3 136 551	1 792 061
* Société AB CORPORATION	2 757	0
* Société AGRIMED	3 110	0
Total	5 378 163	2 648 755

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
* Société A.B.C.	2 529	2 962
* Société SOMOCER	20 359 798	5 757 254
Total	20 362 327	5 760 216

VII.3 Comptes Courants Et Débiteurs Créditeurs Divers Des Parties Liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directement ou par personne interposée avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOMOCER	26 490	0
AB-CORPORATION	283 485	0
TOTAL	309 975	0

VIII - Engagements Hors Bilan.

VIII.1- Engagements Donnés :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement et autres garanties	670 815	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'Elec et de gaz (STEG) ainsi que L'UNIFACTOR et le TUN-FACTORING
b) Garanties réelles		
- Hypothèques	369 198	Ministère des domaines de l'état Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07 mai 2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom
	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine
	12 750 000	Banque de l'habitat, contrat de crédit de gestion Hypothèque de rang utile et en pari-passu avec la BTK, la BNA et l'UBCI sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine
	4 800 000	BNA, Contrat de crédit de gestion Hypothèque de rang utile et en pari-passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine
- Nantissements	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme . Nantissement sur le matériel et outillage
	12 750 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit de gestion Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA la BTK et l'UBCI sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	4 800 000	BNA, Contrat de Crédit de gestion Nantissement en rang utile et en pari-passu avec le pool bancaire sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	1 800 000	UBCI· Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fond de commerce
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme · Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme . Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	4 000 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit à long terme Nantissement sur le matériel

		et outillage et fond de commerce
	2 350 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel
	4 000 000	et outillage et fond de commerce BNA, Contrat de Crédit à Long Terme Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
c) Effet escomptés et non échus	8 000 734	
d) Tunisie Factoring	2 324 984	
e) UNIFACTOR	2 236 013	
f) Abandon de créances	0	

VIII.2 - Engagements Reçus :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement	0	
- Aval	0	
- Autres garanties	0	
b) Garanties réelles		
- Hypothèques	234 020	Ets Lazreg d'équipement: hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
	264 415	Ste Ghaddab de bâtiments . hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
- nantissements	20 000	Ste EL Meniar : Nantissement en 1 er rang sur le fond de commerce
c) effet escomptés et non échus	0	
d) créances à l'exportation mobilisées	0	
e) Abandon de créances	0	

VIII.3 Intérêt Sur Contrats Leasing Non Encore Échus :

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
El Wifack Leasing	73830	108 867	22
UBCI	240350	653 494	18 815
El Wifack Leasing	73450	226 926	8 853
El Wifack Leasing	89000	273 074	10 251
UBCI	250830	33 774	6
El Wifack Leasing	105060	20 886	25
El Wifack Leasing	116310	132 500	3 948
El Wifack Leasing	121480	26 979	490

El Wifack Leasing	122380	38 068	2 078
Tunisie Leasing	110021	349 319	46 693
El Wifack Leasing	132750	24 147	932
El Wifack Leasing	139340	370 911	32 735
El Wifack Leasing	127920	1 302 176	218 148
Tunisie Leasing	112935	78 136	7 178
El Wifack Leasing	154170	56 271	10 621
El Wifack Leasing	161750	164 487	32 950
El Wifack Leasing	163850	57 069	11 999
El Wifack Leasing	162800	770 160	167 833
Total			573 577

VIII. Intérêt Sur Crédit Bancaires Non Encore Échus :

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	3 000 000	39 278
BNA	4 000 000	801 729
BH	145 000	31 666
BH	6 855 000	1 944 304
Total		2 816 977

IX. Tableau De Passage Des Charges Par Nature Aux Charges Par Destination:

La classification des produits et des charges de l'exercice 2014 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		5%	20%	5%	70%
Achats Consommés	30 577 127	1 528 856	6 115 425	1 528 856	21 403 989
Autres Charges d'Exploitation	3 553 080	177 654	710 616	177 654	2 487 156
Frais de Personnel	4 197 431	209 872	839 486	209 872	2 938 202
Impôts et Taxes	219 212	10 961	43 842	10 961	153 448
DAP nettes des reprises	4 551 474	227 574	910 295	227 574	3 186 032
Charges Financières	3 085 480	154 274	617 096	154 274	2 159 836
TOTAL	46 183 804	2 309 190	9 236 761	2 309 190	32 328 663

X. Les Immobilisations Acquises En Leasing:

Contrat N°73830: Minibus iveco Thesi 65C18 H

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	2 723	22	2 745
Total	2 723	22	2 745

Contrat N°240350: KERAJET

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	144 259	15 499	159 758
2016	103 189	3 316	106 505
Total	247 448	18 815	266 263

Contrat N°73450: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	46 315	7 066	53 381
2016	38 248	1 788	40 036
Total	84 563	8 854	93 417

Contrat N°89000: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	55 413	8 170	63 583
2016	45 942	2 082	48 024
Total	101 355	10 252	111 607

Contrat N°250830: Camionnette SSANGYONG ACTYON SPORT

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	1 038	6	1 044
Total	1 038	6	1 044

Contrat N°105060: Partner

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	1 930	25	1 955
Total	1 930	25	1 955

Contrat N°116310: Mercedes Benz E 200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	29 144	3 251	32 395
2016	20 900	696	21 596
Total	50 044	3 947	53 991

Contrat N°121480: Peugeot Partner 1.4 6 CV

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	9 819	490	10 309
Total	9 819	490	10 309

Contrat N°122380: Chariot élévateur CLARK

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	9 916	1 521	11 437
2016	10 880	557	11 437
Total	20 796	2 078	22 874

Contrat N°110021: Machine digitale de décoration

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	66 344	22 355	88 699
2016	73 197	15 502	88 699
2017	80 757	7 942	88 699
2018	36 063	895	36 958
Total	256 361	46 694	303 055

Contrat N°132750: Partner 1,9 L BVN

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	8 267	814	9 081
2016	4 423	118	4 541
Total	12 690	932	13 622

Contrat N°139340: 2 TRACTEUR HYUNDAI 600L + BENNE +PLATEAU

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	90 437	18 890	109 327
2016	98 254	11 073	109 327
2017	79 224	2 771	81 995
Total	267 915	32 734	300 649

Contrat N°127920: Machine de décoration system

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	217 707	93 995	311 702
2016	242 167	69 535	311 702
2017	269 376	42 326	311 702
2018	247 459	12 292	259 751
Total	976 709	218 148	1 194 857

Contrat N°112935: 02 Chariots élévateurs DIESEL

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	18 931	4 044	22 975
2016	20 541	2 434	22 975
2017	18 446	700	19 146
Total	57 918	7 178	65 096

Contrat N°154170: 02 Tracteur agricole MAHINDRA+ Godget + remorque

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	9 969	4 259	14 228
2016	10 974	3 254	14 228
2017	12 080	2 148	14 228
2018	13 298	930	14 228
2019	2 343	28	2 371
Total	48 664	10 619	42 684

Contrat N°161750: 02 Tracteur routier SCANIA (3942 TU 174)

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	28 641	12 545	41 186
2016	31 396	9 790	41 186
2017	34 417	6 769	41 186
2018	37 729	3 457	41 186
2019	16 772	388	17 160
Total	148 955	32 949	123 558

Contrat N°163850: Chariot élévateur Clark + gerbeur électrique

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	9 871	4 559	14 430
2016	10 866	3 564	14 430
2017	11 961	2 469	14 430
2018	13 166	1 264	14 430
2019	5 870	142	6 012
Total	51 734	11 998	43 290

Contrat N°162800: Machine de décoration carreaux Creadigit

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	112 997	58 600	171 597
2016	124 331	47 266	171 597
2017	136 801	34 796	171 597
2018	150 521	21 076	171 597
2019	136 905	6 093	142 998
Total	661 555	167 831	514 791

**TROISIEME CHAPITRE : ASSEMBLEE GENERALE
DU 24 JUIN 2015**

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014,
2. Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014,
4. Affectation du résultat,
5. Lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
6. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
7. Quitus aux administrateurs,
8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2014,
9. Pouvoir pour formalités.

**PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 JUIN 2015.**

Projet de la 1^{ème} résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion préparé par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2014

Après lecture du rapport de gestion et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2014, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

①

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 2^{ème} résolution : Approbation des états financiers de l'exercice 2014

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2014 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

②

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

③

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2014 un résultat net après modifications comptables bénéficiaire s'élevant à **2 260 483,321** dinars.

Projet de la 3^{ème} résolution : Affectation des résultats de l'exercice 2014

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2014 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2014	2 260 483,321
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 4 du PV DE L'AGO du 19 juin 2014)	1 603 664,657
Base de calcul de la réserve légale	3 864 147,978
(-) réserve légale (5%)	-193 207,399
(-) Imputation modification comptable antérieure	-35 406,440
Bénéfice disponible	3 635 534,139
(-) Dividende prélevée sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 31/12/2013, et mentionnés dans les notes aux états financiers de l'exercice 2013 (soit 0,060 dinars de dividende /action)	-1 572 000,000
Résultat reportés	2 063 534,139

④

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 4^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société " Abdennadher Bricolage Center"

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante :

⑤ La vente à la société ABC de marchandises pour un montant de 2 235 745 dinars TTC. Le compte « client ABC » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 334 127 dinars.

L'achat auprès de la société ABC de marchandises pour un montant de 2 529 dinars TTC. Le compte « Fournisseur ABC » est soldé au 31 décembre 2014.

Mr Lotfi ABDENNADHER et le représentant de la société SOMOCER n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée à des présents.

(Compte non tenu des actions de la société SOMOCER et de Mr Lotfi Abdennadher)

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 5^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société SOMOCER

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

⑤ Des ventes de marchandises à la société SOMOCER pour un montant de 3 136 551 dinars TTC. Le compte « Client SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 1 085 864 dinars.

Des achats auprès de la société SOMOCER pour un montant global de 20 359 798 dinars TTC. Le compte « Fournisseur SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde créditeur de 1 665 197 dinars.

La location auprès de la société SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un montant annuel de 1 200 dinars TTC.

Le compte « Débiteurs Divers SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 26 490 dinars.

Le représentant de la société SOMOCER, celui de la société Ab Corporation et Mr Lotfi Abdennadher n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions de la société SOMOCER, de la société Ab Corporation et de Mr Lotfi Abdennadher)

Projet de la 6^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société AGRIMED

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

⑤ Des ventes de marchandises à la société AGRIMED pour un montant de 3 110 dinars TTC. Le compte « Client AGRIMED » est soldé au 31 décembre 2014

Mr Lotfi ABDENNADHER n'a pas pris part au vote. Ses actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions Mr Lotfi ABDENNADHER)

Projet de la 7^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société AB -CORPORATION

⑤

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

Des ventes de marchandises à la société AB-CORPORATION pour un montant de 2 757 dinars TTC. Le compte « Client AB-CORPORATION » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 2 757 dinars.

L'octroi en 2014, d'un prêt par la SOTEMAIL à la société Ab CORPORATION pour un montant de 1 000 000 dinars. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2014 à 70 000 dinars hors taxes

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

L'octroi en 2014 d'un prêt par la SOTEMAIL à la société Ab CORPORATION pour un montant de 437 000 dinars. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2014 à 30 658 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » pour une période d'une année renouvelable, commençant le 1^{er} janvier 2014 et ce moyennant un montant mensuel de 20 000 dinars hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société « SOTEMAIL » s'est élevé en 2014 à 283 204 dinars toutes taxes comprises.

Le compte « Débiteurs Divers AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 283 485 dinars.

Le compte « Fournisseur AB CORPORATION » est soldé au 31 décembre 2014.

Le représentant de la société Ab CORPORATION ainsi que M.Lotfi Abdennadher n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions de la société AB CORPORATION et de M.Lotfi Abdennadher)

Projet de la 8^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société ATD SICAR

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

5) La souscription en 2013 par l'ATD SICAR d'un billet de trésorerie émis par la SOTEMAIL d'un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts y afférents calculés sur la base d'un taux moyen de 6% l'an s'élèvent au 29 janvier 2014 à 4 975 dinars hors taxes.

Ce montant a été remboursé à L'ATD SICAR en date du 29 janvier 2014.

Le versement en 2013 par L'ATD SICAR d'un montant de 2 500 000 dinars au profit de la SOTEMAIL dans le cadre d'une convention de compte courant associés.

Les intérêts calculés au 27 janvier 2014 s'élèvent à 640 dinars hors taxes.

Ce montant a été remboursé à L'ATD SICAR en date du 27 janvier 2014.

Le représentant de la société ATD SICAR n'a pas pris part au vote. Ses actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée à des présents.

(Compte non tenu des actions de la société ATD SICAR)

Projet de la 9^{ème} résolution : Approbation des rémunérations, des primes et avantages octroyés au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

1- Le directeur général a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime d'un montant de 9 796 dinars.

⑤ 2- Le Directeur Général a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2012 pour un montant de 20 000 dinars et d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2013 pour un montant de 120 000 dinars.

⑥ 3- Le directeur général adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime d'un montant de 697 dinars.

4- Le directeur générale adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2013 pour un montant de 20 000 dinars

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 10^{ème} résolution : Quitus au conseil d'administration pour sa gestion au titre de l'exercice 2014

② L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration et au directeur général pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2014.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 11^{ème} résolution : Fixation des jetons de présence au titre de 2014

④ L'Assemblée Générale fixe à cent vingt trois mille sept cent cinquante dinars (123 750 dinars) dinars, le montant global brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2014.

L'Assemblée Général charge le conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2014 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 12^{ème} résolution :

9) L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est approuvée à

QUATRIEME CHAPITRE :
DOCUMENT D'INFORMATION

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du règlement portant sur l'appel public à l'épargne, nous vous soumettons le présent document d'information relatif à l'assemblée Générale Ordinaire.

Nous vous informons que les avis de convocation à la présente Assemblée ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne n°. et dans deux quotidiens de Tunis,, et ce, dans les conditions et les délais prescrits par la réglementation en vigueur et les statuts.

Les rapports d'activité et des commissaires aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les délais légaux.

Les autorités du marché financier ont été informées en date du conformément à la réglementation en vigueur.

I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

La société a pour objet la fabrication et la commercialisation de carreaux céramiques et grès porcelaine pour le revêtement de sol et de mur.

Dénomination sociale	Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Date de constitution	21 juin 2002
Forme juridique	Société Anonyme
Registre de commerce n°	B13339 2002
Siège social	Menzel Hayet - 5033 Zaramdine - Monastir- Tunisie
Tél :	73 610 772
Fax	73 610 778
Marché de la cote	Marché Alternatif
Code Sticodevam	TN0007600018.

II- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE

2.1- Le conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se compose au 31 décembre 2014 comme suit :

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat
M. Lotfi Abdennadher	Lui-même	Président	2014-2016
Société SOMOCER	M Lassad Chaari	Membre	2014-2016
ATD SICAR	M.Riadh Jaidane	Membre	2014-2016
ATD SICAR	Saif Eddine Béjaoui	Membre	2014-2016
Société Ab-Corporation	Yassine Lâamouri	Membre	2014-2016
M. Abdelmajid Aoudni	Lui-même	Membre	2014-2016
M. Karim Abdennadher	Lui-même	Membre	2014-2016
M. Khémis Baba	Lui-même	Membre	2014-2016

Le mandat des administrateurs de SOTEMAIL prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2016.

2.2- Commissariat aux comptes

Le commissariat aux comptes se compose au 31 décembre 2013 comme suit:

- La société KBH Audit & Conseil membre de l'OECT

Rue Ahmed Aloulou, Immeuble Nozha, bureau n°3

Sfax El Jadida

Tél: 74 401 252

Fax: 74 401 253

Email : info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé M.Nizar Barkia,

Et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2014 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- La société CRG Audit membre de l'OECT

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage apt n°5

3000 SFAX

Tél: 74 297 709/719

Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel,

Et nommée co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2014 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Parmi les points à l'ordre du jour de la présente assemblée est la nomination des commissaires aux comptes.

2.3- Personnes Intéressées dans certains points de l'ordre du jour

D'après les informations disponibles et selon l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration, nous n'avons pas relevé de données dans ce sens.

III- RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CAPITAL SOCIAL

ET AUX DROITS DE VOTE

3.1- Nombre de titres comportant droit de vote

Le capital social de SOTEMAIL s'élève, au 31 décembre 2014, à 26 200 000 dinars divisé en 26 200 000 actions de 1 dinar de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote.

3.2- Date d'inscription au registre des actionnaires

Le capital social de la société, étant de 26 200 000 Dinars au 31 décembre 2014 divisé en 26 200 000 actions, a connu l'évolution suivante :

Décision	Nomi- nal	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
			Montant en DT	Nombre d'actions	montant en DT	Nombre d'actions
AGC du 21/06/2002	100	Capital initial	2 010 000	20 100	2 010 000	20 100
AGE du 18/06/2003	100	Augmentation de capital	1 005 000	10 050	3 015 000	30 150
AGE du 19/03/2005	100	Augmentation de capital	3 416 500	34 165	6 431 500	64 315
AGE du 23/03/2006	100	Augmentation de capital	910 000	9 100	7 341 500	73 415
AGE du 15/05/2006	100	Augmentation de capital	1 000 000	10 000	8 341 500	83 415
AGE du 30/04/ 2007	100	Augmentation de capital	1 404 000	14 040	9 745 500	97 455
AGE du 03/04/2008	100	Augmentation de capital	1 200 000	12 000	10 945 500	109 455
AGE du 11/04/2008	100	Augmentation de capital	1 200 000	12 000	12 145 500	121 455
AGE du 24/04/2008	100	Augmentation de capital	500 000	5 000	12 645 500	126 455
AGE du 24/07/2008	100	Transformation en SA				
AGE du 30/08/2008	100	Augmentation de capital	2 000 000	20 000	14 645 500	146 455
AGE du 18/06/2010	100	Augmentation de capital	1 354 500	13 545	16 000 000	160 000
AGE du 04/10/ 2010	100	Augmentation de capital	7 000 000	70 000	23 000 000	230 000
AGE du 18/03/2011	1	Réduction de la valeur nominale	23 000 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000
AGE du 16/04/2013	1	Augmentation de capital	3 200 000	3 200 000	26 200 000	26 200 000

3.3- Actionnaires détenant plus que 5% du capital

Nous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus de 5 % du capital social et des droits de vote au 31/12/2014. Nous précisons que le capital social s'élève à 26 200 000 DT, divisé en 26 200 000 actions de Un dinar (1D) de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote .

Actionnaires	Nombre d'actions et droits de vote	Montant en Dinars	% de capital et des droits de vote
SOMOCER	14 567 227	14 567 227	55,60%
ATD SICAR	7 833 800	7 833 800	29,90%
ATD SICAR FG ATB	817 200	817 200	3,12%